

Revue de presse



Mardi 13 Septembre 2022



Sécurité hydrique et numérisation des impôts : Les autres défis du gouvernement

Deux dossiers importants auxquels y tient le chef de l'État. Les nouveaux ministres sont avertis. Plus jamais le cauchemar de l'été 2021! La crise de l'eau qui a frappé le pays l'an dernier a montré les limites de la stratégie hydrique adoptée durant les 20 dernières années. Aussi, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit le gouvernement afin de revoir complètement le plan de sécurité hydrique de l'Algérie.



Création du guichet unique pour l'investissement : L'ultimatum du président

À travers ce guichet, les potentialités réelles d'investissement seront plus visibles pour les investisseurs étrangers. Pour donner corps aux mesures mises en place, afin de faciliter l'acte d'investir, le dernier Conseil des ministres s'est penché sur l'importance d'accélérer la concrétisation de ces moyens. Une orientation qui intervient dans une phase cruciale des réformes engagées.

Le volet social comme prolongement de l'action économique performante : Tebboune recentre les priorités

Le président de la République a instruit les ministres d'aller vers une démarche qui aura à booster le marché de l'emploi, en renforçant l'action en direction des secteurs pourvoyeurs de valeur ajoutée et de création de richesse.



DEMANDES D'INVESTISSEMENTS DANS LE TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME : Tebboune exige un traitement «définitif» des dossiers

Le président Tebboune a également demandé «la mise en exploitation, dans les plus brefs délais, des avions privés confisqués sur décision de justice, dans le cadre des affaires de corruption, sous la tutelle des entreprises nationales spécialisées, dans le cadre de l'intérêt général».

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, veut un développement rapide du transport aérien et maritime. Lors du dernier Conseil des ministres, le président Tebboune a en effet ordonné «l'acquisition, dans les meilleurs délais, d'avions et de navires en renfort des lignes aériennes et maritimes, d'Algérie vers les destinations internationales».

Dans le même sillage, le chef de l'Etat a remis sur la table le dossier de l'ouverture de ces deux secteurs à l'investissement privé en exigeant plus de célérité dans le traitement des dossiers. Le chef de l'Etat a en effet insisté sur «le traitement définitif des dossiers déposés pour l'ouverture de compagnies privées de transport aérien et maritime, répondant aux standards internationaux».

Le président Tebboune a également demandé «la mise en exploitation, dans les plus brefs délais, des avions privés confisqués sur décision de justice, dans le cadre des affaires de corruption, sous la tutelle des entreprises nationales spécialisées, dans le cadre de l'intérêt général».

Aussi, plaçant la dynamisation du transport ferroviaire comme un axe stratégique du développement économique, le président Tebboune a insisté sur l'impérieuse nécessité d'accélérer «la cadence des travaux de réalisation des projets de lignes ferroviaires à travers les régions incluses dans le nouveau plan».

Abordant le dossier relatif à l'industrie pharmaceutique, le président de la République a donné des instructions pour «la reformulation d'une nouvelle stratégie pour le secteur de l'industrie pharmaceutique, à travers la consolidation de la production locale, en vue de couvrir le marché national, puis l'élaboration d'un plan d'exportation».

Sur un autre registre, celui relatif à l'eau, le président Tebboune a fait état de «la nécessité d'intensifier le suivi permanent des projets de réalisation des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer». Evoquant le dossier relatif à la numérisation, le président de la République a également appelé à accélérer le travail de «numérisation des services des impôts et des domaines de l'Etat», et ce, avant fin 2022.

Le chef de l'Etat veut l'accélération de la cadence de la numérisation de l'administration fiscale «par souci de protéger les droits de l'Etat et combattre l'opacité et toute forme d'évasion fiscale dans ces deux secteurs, qui constitue un lourd fardeau sur le Trésor public».

Aussi, en ce qui concerne le secteur de la santé, le président Tebboune a demandé «l'ouverture des hôpitaux déjà réalisés à travers plusieurs wilayas du pays et le lancement des projets programmés à Oran, Constantine et Alger».

En ce qui concerne les obstacles bureaucratiques rencontrés dans la réalisation de certains projets, le président Tebboune a instruit le Premier ministre de «superviser la coordination entre le Secrétaire général de la présidence de la République, le Secrétaire général du gouvernement et le ministre de l'Intérieur, en vue de codifier les mécanismes de levée des obstacles bureaucratiques sur les projets, sur la base des précédentes expériences et par souci d'éviter les situations de blocage».



PROJET DE LOI RELATIVE À LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Une Agence pour «récupérer les fonds confisqués»

La récupération des fonds et biens confisqués semble être une priorité pour les autorités. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, dimanche, lors d'une réunion du Conseil des ministres, la «création d'une Agence nationale chargée de la récupération des biens et fonds confisqués, en tant que nouveau mécanisme à placer sous la tutelle des ministères des Finances et de la Justice», comme rapporté dans le communiqué de la Présidence.

Il a précisé, à cet effet, que «la justice est le seul et unique pouvoir habilité à se prononcer sur les affaires de corruption» et qu'elle est «la seule et unique source chargée de la mise en place des mécanismes judiciaires de prévention de la société contre ce fléau».

Le chef de l'Etat a évoqué la nécessité de création de cette Agence dans le cadre du projet de loi relative à la prévention et la lutte contre la corruption, présenté par le ministre de la Justice, Abderrachid Tabbi.

Lors de la réunion du gouvernement qui s'est tenu mercredi 7 septembre dernier, Tabbi avait présenté «une communication portant sur les grands axes de la révision en cours de la Loi n° 06-01 du 20/02/2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption».

Un projet, avait indiqué un communiqué du gouvernement, qui «s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité avec la révision constitutionnelle et les instruments internationaux en la matière» et qui «vise notamment la création d'une agence nationale de gestion des avoirs saisis, gelés et confisqués issus de la corruption». Tebboune a-t-il préféré que l'Exécutif mette en place une agence de «récupération» des biens et fonds saisis au lieu de leur «gestion», ou s'agit-il d'une autre entité ?

Les réponses seront probablement apportées lors de l'adoption en Conseil des ministres de ce texte de loi. Dans tous les cas de figure, il est clair que le chef de l'Etat, qui avait fait de ce dossier relatif à la récupération des avoirs «détournés» une de ses promesses de campagne, en fait une priorité.

Toujours lors de cette dernière réunion du gouvernement, le ministre de la Justice avait également présenté «un avant-projet de loi relative à la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger».

«Ce projet de loi propose un nouveau cadre juridique qui donne la priorité au recouvrement des fonds objets de ces infractions et la préservation des intérêts du Trésor public, en favorisant davantage le recours aux mécanismes de règlement amiable», avait ajouté le communiqué du gouvernement.

Si beaucoup d'Algériens ont des appréhensions par rapport à cette démarche (règlement à l'amiable), estimant que les auteurs de ces infractions ne doivent pas avoir la possibilité de «négocier» une quelconque extinction de poursuites contre la restitution des avoirs «détournés», le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, avait déjà expliqué en septembre de l'année dernière, à l'occasion de la présentation de son plan d'action devant les députés, que la procédure en question ne concerne pas les personnes physiques mises en cause, mais «les personnes morales», c'est-à-dire les sociétés, notamment étrangères, impliquées dans des opérations de corruption.

Plusieurs personnalités, notamment du secteur économique, en lien avec ce qui est communément appelé le «régime Bouteflika», sont poursuivies en justice pour des affaires liées à la corruption. Certains verdicts ont déjà été rendus alors que d'autres procès sont toujours en cours. Au mois de novembre de l'année dernière, le directeur général de l'Ecole supérieure de la magistrature, Abdelkrim Djadi, avait indiqué, à la radio nationale, que «150 commissions rogatoires en matière de lutte contre la corruption et le blanchement des capitaux sont en cours».

A propos de la récupération des fonds se trouvant à l'étranger donc, celui-ci a ajouté qu'«il y a des pays qui facilitent l'entraide, d'autres vont plus lentement alors qu'il y a d'autres aussi qui ne nous facilitent pas la tâche».

Dans tous les cas de figure, en renforçant l'arsenal juridique y afférent, le président de la République veut mettre tous les atouts du côté du pouvoir judiciaire pour «récupérer» les avoirs détournés ou en lien avec la corruption. D'autant plus que, comme l'avait indiqué Abdelkrim Djadi, lors de la même intervention, «l'instruction dans ce genre de dossiers est complexe et prend un peu de temps».



ALORS QUE LES NÉGOCIATIONS BUTENT SUR LA DURÉE DE L'AUGMENTATION : L'Espagne accepte de payer plus cher le gaz algérien

Les négociations bilatérales sur le gaz se poursuivent. Cependant, pour déterminer la durée du contrat, la compagnie espagnole tente d'obtenir un raccourcissement d'une année du contrat qui fixe habituellement les tarifs du gaz sur trois ans.

La compagnie gazière espagnole Naturgy aurait finalement cédé sur la question de l'augmentation des prix du gaz que fournira Sonatrach à l'Espagne, via le Medgaz, pour les années à venir avec effet rétroactif, à compter d'octobre 2021. Les négociations bilatérales sur le gaz se poursuivent. Cependant pour déterminer la durée du contrat, la compagnie espagnole tente d'obtenir un raccourcissement d'une année du contrat qui fixe habituellement les tarifs du gaz sur trois ans.

Les pourparlers butent ainsi, selon une information du média espagnol El Confidencial – qui cite des sources algériennes – sur la durée du contrat fixant les prix pour les prochaines années, Sonatrach s'attachant à faire respecter la durée de trois ans habituelle, appliquée depuis la conclusion du mégacontrat qui s'étend jusqu'à 2032, alors que Naturgy tente de réduire la durée à deux ans, estimant qu'en 2024 les prix pourraient décliner par rapport aux records en vigueur actuellement.

«Selon de hauts responsables à Alger, dans la négociation en cours, Naturgy a accepté le réajustement du prix du gaz qu'elle achète à Sonatrach, avec effet rétroactif à partir d'octobre/novembre 2021, en s'adaptant aux prix appliqués à l'italienne ENI et la française Engie. Ces mêmes sources expliquent toutefois que la négociation n'est pas close et qu'il n'y a toujours pas d'accord sur les délais. Désormais, Naturgy doit, selon Alger, accepter que le nouveau tarif soit en vigueur pendant trois ans, comme le demande Sonatrach. La société espagnole présidée par Francisco Reynés n'accepte que deux ans, disent-ils. Naturgy s'est refusé à toute déclaration concernant la négociation qu'elle mène avec Sonatrach», écrit le média espagnol.

Les sources consultées par El Confidencial indiquent qu'il existe «des divergences sur ce que sera la situation du marché du gaz dans trois ans. Alors que la firme espagnole estime que les prix vont baisser et atteindre des niveaux de situation normalisée, similaires à ceux d'avant la crise, Alger, prévoit qu'en 2024 les coûts resteront élevés pour cette matière première essentielle.

La compagnie gazière algérienne Sonatrach fait pression depuis des semaines sur Naturgy pour clore une négociation entamée depuis l'automne dernier.

Il s'agit de l'examen ordinaire du mégacontrat qui est effectué tous les trois ans et qui devait être mis à jour en 2022». Le média rappelle que les prix du gaz sont actuellement à des sommets historiques, avec des niveaux en Europe qui ont atteint quinze fois la situation d'avant la crise. Les prix s'affichent jusqu'à 300 euros le mégawattheure (MWh) actuellement contre 20 euros le MWh au cours de la dernière décennie.



HYDROCARBURES : LE BARIL DE BRENT PROGRESSE À 93,87 DOLLARS

Les prix du pétrole étaient en légère hausse hier, dans un contexte marqué notamment par des inquiétudes de récession. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre prenait 1,11% à 93,87 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en octobre montait, quant à lui, de 0,92%, à 87,59 dollars. La hausse des prix reste limitée, dans un contexte de «resserrement monétaire agressif de la part des principales banques centrales et de nouveaux confinements en raison de la Covid-19 en Chine, le plus grand importateur», selon un analyste. Les craintes de récession planent toujours, aggravant les difficultés de la demande de pétrole.

En Allemagne, le Produit intérieur brut (PIB) devrait reculer de 0,3% en 2023 sous le coup d'une inflation massive, et du manque de gaz russe, selon une étude de l'institut IFO publiée hier. Dimanche, la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, a également affirmé qu'il y a «un risque» de récession aux Etats-Unis en raison des mesures prises pour ralentir l'inflation, qui vont nécessairement peser sur l'activité économique, mais qu'il est possible d'y échapper.



Déclaration de politique générale du Gouvernement : établir un bilan d'étape

Des constitutionnalistes et des députés ont affiché, hier, leur satisfaction, pleine et entière, suite aux orientations données par le président de la République en Conseil des ministres et approuvé notamment le fait que la déclaration de politique générale se tient dans les délais impartis, soutenant que «cela reflète la bonne santé du paysage politique dans notre pays».



Repère : Consolider la confiance

Une déclaration de politique générale est un acte par lequel le Premier ministre engage la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée populaire nationale ou bien demande une approbation au Sénat, en présentant son programme de gouvernement.



Retour sur les décisions du Conseil des ministres : Stratégiques estiment les experts

Les orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au gouvernement, lors du dernier Conseil des ministres, sont "stratégiques" et font partie d'une "vision lointaine" devant "être concrétisées rapidement sur le terrain" pour booster l'économie nationale, ont estimé des experts.



Volonté de faire

Codifier les mécanismes de levée des obstacles bureaucratiques sur les projets d'investissement est une tâche à laquelle s'associent la présidence de la République et le Premier ministre, signe que ce chantier continue de mobiliser toutes les énergies en vue d'éviter les situations de blocage.



Enfin le recensement

Accusant un retard de quatre ans, le sixième recensement général de la population et de l'habitat démarrera finalement dans quelques jours, le 25 septembre prochain, soit au 2ème semestre de l'année 2022, alors que le lancement de cette opération d'envergure nationale était annoncé au 1er semestre de l'année en cours (avant juin 2022).



Fonds circulant dans l'informel : La finance islamique donne ses premiers fruits

La finance islamique - où plutôt les guichets islamiques - ne s'est manifestée en Algérie qu'à partir de l'année passée 2021, dans un contexte spécifique où les Autorités publiques tablent sur l'enjeu de faire de ce mode de finance le moyen le plus efficace d'absorber les capitaux hors circuit bancaire.

Favorisé par les récentes mesures économiques Le dinar en hausse de 12,5 % en 2022

L'expert en économie, Ahmed Hidoussi, a estimé que les mesures de relance économique, initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'année 2022 une année de l'économie par excellence, se sont rapidement répercutées sur la valeur de dinar, car la monnaie nationale a enregistré une appréciation de 12,5 % au cours de l'année en cours par rapport à l'année 2021.

Les défis stratégiques du nouveau gouvernement Tebboune appelle à renforcer la relance économique

Le projet de Déclaration de politique générale adopté dimanche par le Conseil des ministres présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, selon le communiqué émis à cet effet doit impérativement prendre en ligne de compte la stratégie de l'Etat pour la relance de l'économie nationale, le renforcement de ses capacités financières, en encourageant les exportations hors hydrocarbures en tant que nouvelles ressources financières, la rationalisation des dépenses du gouvernement et l'engagement continu de l'Etat à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen.

Dinar algérien : les prévisions de Fitch Solutions

Après des mois de dépréciation, le renforcement de la monnaie nationale a été constaté ces dernières semaines. Actuellement, le dinar est échangé à 140,22 DA pour un dollar (USD) et 142,83 DA pour un euro. En mai dernier, le dollar s'échangeait à plus de 146 DA et l'euro à plus de 152 DA, selon les cotations de la Banque d'Algérie.



خدمة جديدة” لحاملي بطاقات الدفع البريدية والبنكية في الجزائر

أصبح بإمكان حاملي بطاقات الدفع البنكية، وبطاقة “الذهبية” لبريد الجزائر، الاطلاع على رصيد حساباتهم عبر جميع الشبكات الآلية البنكية أو البريدية.

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Le Gouvernement face aux parlementaires

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, le Gouvernement s'apprête à présenter sa déclaration de politique générale devant le Parlement. Des experts expliquent les motifs et les objectifs d'une démarche à caractère «constitutionnel».

Ahmed Dkhinissa, docteur en droit constitutionnel, rappelle que la déclaration de politique générale est prévue par la constitution et s'inscrit dans le cadre du processus de contrôle parlementaire. Selon lui, «le Gouvernement est responsable devant le président de la République et devant le Parlement». «Un débat au niveau des deux chambres du Parlement lui permettra», explique Dkhinissa, de conforter sa majorité qui peut demander un vote de confiance en signe de validation du bilan annuel de l'Exécutif ou un vote de défiance si les parlementaires ne sont pas satisfaits». Notre interlocuteur précise que les représentants de la nation peuvent faire des propositions pour enrichir la politique gouvernementale. «Le président de la République jouissant d'une majorité présidentielle stable part confiant. Il n'y aura assurément pas de défiance hormis peut-être quelques critiques de nature à améliorer ses prestations», poursuit Dkhinissa qui tient à saluer le Président pour avoir pris la décision de présenter cette déclaration de politique générale. Ce mécanisme constitutionnel est «réhabilité est réactivé». Notre interlocuteur rappelle qu'il existe depuis 1989. Il a été appliqué pendant quelque temps mais fut bloqué dans le cadre de l'ancienne logique présidentielle qui consacrait la prééminence du pouvoir présidentiel sur le législatif. La disposition n'a même pas été respectée formellement. «La décision de Tebboune veille à la bonne marche, à la cohérence des institutions et à la réhabilitation du rôle du Parlement discrédité en raison de son immobilisme et de son incapacité à faire valoir ses droits définis et consacrés par la constitution», ajoute-t-il. Pour Dkhinissa, le chef de l'Etat veut mettre en place les bases de la transparence et de la responsabilité politique et institutionnelle. «C'est l'objectif de cette déclaration de politique générale», conclut-il.

EVALUATION DES ENGAGEMENTS

Les députés accueillent avec satisfaction la volonté d'appliquer «strictement» une clause constitutionnelle. Saïd Nefci, président du groupe parlementaire du mouvement El Binaa, fait remarquer que cette déclaration intervient après une année d'application du plan d'action du Gouvernement. De son point de vue, «le Premier ministre doit présenter son bilan



devant le Parlement pour constater son degré d'efficacité et d'application des promesses tenues devant les députés lors de la présentation de la feuille de route du Gouvernement.» Nefci s'attend à un débat ouvert. Les parlementaires pourront exiger le respect des engagements à travers des propositions qui, dit-il, doivent être prises en compte dans les correctifs qui seront apportés au document, au plus tard la semaine prochaine. Quant à la date de présentation de la politique générale du Gouvernement, il pense qu'elle interviendra après la rentrée scolaire. «Les députés sont en train de préparer leurs interventions, et à l'issue du débat, décideront du choix à prendre. En vertu de l'article 11 de la constitution, ils peuvent plébisciter ou s'opposer au programme gouvernemental», proclame-t-il.

Ils sont habilités à proposer une déclaration qui peut contenir des recommandations ou aller vers un retrait de confiance

si la réponse du Premier ministre n'est pas à la hauteur de leurs attentes.

LA RELANCE ÉCONOMIQUE EN LIGNE DE MIRE

Concernant les orientations économiques du Président lors du Conseil des ministres s'agissant de la déclaration politique générale, Hadeï Abderrahmane, consultant et expert en géoéconomie, estime que «le chef de l'Etat a demandé au Gouvernement de travailler sur une stratégie claire qui doit être communiquée à l'ensemble des acteurs économiques à travers cette déclaration gouvernementale». Il insiste aussi sur la mobilisation de l'ensemble des composantes du monde économique pour sa réalisation. «Nous sommes engagés dans un projet de transformation économique pour la mise en place d'un nouveau modèle de croissance qui doit être surtout diversifié et durable», souligne-t-il.

■ Karima Alloun

COMMENTAIRE

IMMENSES ATTENTES

Trois jours après le remaniement ministériel, il est plus qu'évident qu'à travers les changements dans certains départements ministériels, le président de la République a tenu à réaffirmer l'obligation de résultats. Elle apparaît comme une exigence pour chacun des nouveaux ministres dans une conjoncture où s'expriment d'immenses attentes. En même temps, Abdelmadjid Tebboune, soucieux de l'amélioration du cadre de vie des Algériens et dans le sillage du précédent Conseil des ministres, a ordonné au Gouvernement la mise en place d'une stratégie de prévention et de lutte contre la corruption, la création, dans les plus brefs délais, d'un guichet unique à même de

garantir, grâce à un mécanisme numérique de l'investissement, la transparence dans la gestion du foncier industriel, des mesures coercitives radicales à l'encontre de tous les acteurs qu'impliquerait le phénomène des accidents de la route. Enfin, l'attention du président de la République est évidente quant à l'importance du rôle des médias, pour peu que ces derniers soient légalement tenus éloignés de toute exploitation qui ne répondrait pas aux vertus de la profession à cause notamment de ressources financières non identifiées. La démarche vise, in fine, dans son esprit et sa lettre, à protéger les journalistes. Et c'est dans cet ordre d'idées que le Conseil des ministres de dimanche dernier semble constituer une sorte d'acte II,

voire une logique transition au récent remaniement ministériel. Il explique aussi quelque part les mesures de remplacement par un échec de l'action des ministres «renvoyés». En exigeant des nouveaux de travailler sans relâche afin de relancer les secteurs dont ils sont en charge (et surtout) à hauteur des aspirations des citoyens, le chef de l'Etat est loin d'ignorer et surtout a pleinement saisi par les changements partiels opérés au sein du gouvernement que les soucis de ces mêmes citoyens sont à la limite... basiques. Ils se résument pour l'essentiel dans le rêve d'une justice sociale à même de leur garantir d'une part une égalité de chances, sinon des inégalités sociales moins criantes notamment

en matière de revenus. D'autres mesures importantes prises au cours de ce Conseil doivent relancer des secteurs où, à cause de blocages administratifs, sont accusés des retards à l'image notamment de projets de réalisation de lignes ferroviaires, d'hôpitaux, d'industrie pharmaceutique, de stations de dessalement de l'eau de mer et la numérisation des services des impôts. Il est attendu aussi des nouveaux ministres l'acquisition d'avions et de navires pour les dessertes vers l'étranger, mais également le traitement rapide des dossiers déposés pour l'ouverture de compagnies privées, la mise en exploitation des avions privés confisqués dans le cadre des affaires de corruption.

■ Abdelhamid Lemili

خطوات أخرى نحو الإقلاع الاقتصادي

استرجاع الأموال المنهوبة.. مداخيل إضافية للخزينة العمومية

■ المنصة الرقمية للمستثمر.. تكريس الشفافية لاستقطاب الاستثمار
■ قانون الاستثمار باللغات الأجنبية وخارطة للمشاريع.. أهم المقترحات



أحجامها كبيرة، صغيرة ومتوسطة، وأين يوجد تراكم صناعي، أي جانب المناطق الصناعية وأين تتمركز قطاعات النشاط كصناعة الحديد، البلاستيك والزجاج، كل هذه المعلومات ان وضعت في خارطة على المنصة الرقمية لمساعد المستثمر الأجنبي على تحديد وجهته الاستثمارية في الجزائر.

اقترح نشر قانون الاستثمار على المنصة بمختلف اللغات العربية، الإنجليزية والفرنسية دعماً للمستثمر المحلي والأجنبي إلى جانب نشرها لخارطة المشاريع الاستثمارية في الجزائر.

بمعنى ان الخارطة تضع بين يدي المستثمر المتصفح للمنصة الرقمية الأماكن التي تعرف انتشاراً للمؤسسات بمختلف

حسب هذا القانون الوكالة الوطنية لترقية الاستثمار، وأمر رئيس الجمهورية بضرورة تقديمها معلومات عن المقار الاقتصادية المتاح سواء كان صناعي، فلاحى أو خدمتي، بقية إنفاذ طابع الشفافية حيث يصبح المواطن أو المستثمر أو الإدارة كلهم يمكنهم معلومات عن المقار وفي أي منطقة هو متوفر على عكس فترات سابقة أين كان الوالي الوحيد الذي يملك هذا النوع من المعلومات حول المقار الاقتصادية بل كان في بعض الأحيان لا يعلم بوجوده إلا عند تقديم المستثمر طلباً للاستفادة من عقار ما.

لذلك يمكن القول إن المنصة الرقمية هي بمثابة تكريس للشفافية من الناحية السياسية، أما الاقتصادية فهي تسمح بتوفير المعلومات اللازمة للمستثمر، ونحن كالصناعاتيين نؤمن أن رئيس الجمهورية بضرورة وضع المعلومات المتعلقة بالعقار الصناعي على مستوى المنصة الرقمية، فيما

تواصل الجزائر طريقها نحو تعبيد الطريق أمام إقلاع اقتصادي يحقق التحول السلس من اقتصاد ريعي إلى آخر منتج ومتنوع من خلال رفع فاتورة الصادرات خارج المحروقات، وقال الخبير الاقتصادي إسحاق خرخشي إن استحداث وكالة وطنية لاسترجاع الممتلكات والأموال المصادرة، خطوة مهمة نحو استرجاع عدد أكبر من الأموال المنهوبة ما سيسمح بتحصيل مداخيل إضافية لتدعيم الخزينة العمومية. مؤكداً أن الخبراء يقترحون عرض قانون الاستثمار بلغات أجنبية وخارطة المشاريع الاستثمارية في المنصة الرقمية للمستثمر التي ستكون آلية مهمة لإشفاء الشفافية.

فتيحة كلوز

الأصول المحجوزة والمصادرة بحيث توضع تحت وصاية وزارة المالية ووزارة العمل جاء من أجل وضع تشريع قانوني وتنظيم اقتصادي لهذه الأموال ففي فترة سابقة تم استرجاع 850 مليون دولار في صورة أراض وعقارات، لذلك لا بد من وكالة لتسييرها من الناحية الاقتصادية ولن يتأتى ذلك إلا من خلال نص تشريعي واضح.

والشاء حذبه عن استحداث هذه الوكالة أكد الخبير ان القرار يوحى باسترجاع أموال منهوبة أخرى قلن يتم استحداثها من أجل تسيير ما تم استرجاعه فقط، وإنما أيضاً لتسيير ما سيتم استرجاعه مستقبلاً، وما يعزز هذه الفرضية هو ما يسمى بالنسوية الودية المصادرة في قانون مخطط عمل الحكومة في 2021، إلى جانب تحضير وزير العدل لمشروع قانون خاص بالنسوية الودية لاسترجاع الأموال المنهوبة، وعن نمكسات القرارات الاقتصادية قال خرخشي انها ستسمح بتحصيل مداخيل إضافية لتدعيم الخزينة العمومية معتبراً ان كل هذه الخطوات تأتي في إطار مواصلة الجهود الخاصة بمعالجة الفساد.

أما فيما يتعلق بوضع منصة رقمية للمستثمر، أوضح المتحدث ان قانون الاستثمار ينص على استحداث منصة رقمية ذات طابع اعلامي مهمتها اطلاع المواطن والمستثمرين على مختلف القوانين المتعلقة بالاستثمار وغيرها، حيث تشرف عليها

شدد رئيس الجمهورية في مجلس الوزراء الأخير على ضرورة أن يراعي بيان السياسة العامة إستراتيجية الدولة في النهوض بالاقتصاد الوطني، من خلال تعزيز قدراتها المالية، وتشجيع التسيير خارج المحروقات كموارد مالية جديدة إلى جانب إسداء تعليماته لاستحداث وكالة وطنية لاسترجاع الممتلكات والأموال المصادرة كآلية جديدة تكون تحت وصاية وزارتي المالية والعمل، وبخصوص عرض حول المنصة الرقمية للمستثمر امر بأن يكون الهدف الأول هو ضمان الشفافية التي ينبغي تحقيقها ميدانياً من خلال هذه الآلية حتى تكون من بين الآليات المساعدة على إحصاء العقار الصناعي وتوجيه الاستفادة منه لمستحيقيه كما حدد نهاية عيتمير الجاري كأخر أجل لاستحداث الشباك الوحيد للاستثمار للوقوف على إحصائيات دقيقة لتسمح بإعداد مخطط تسيير مبني على الاستشراف وتسهيل الاستثمار.

خرخشي: استرجاع 850 مليون دولار في قراراته لمخرجات مجلس الوزراء الأخير في شقها الاقتصادي قال الخبير الاقتصادي إسحاق خرخشي فيما يتعلق بالوقاية من الفساد ومكافحته، إن أمر رئيس الجمهورية باستحداث وكالة وطنية لاسترجاع الممتلكات والأموال المصادرة مهمتها تسيير

إثر أوامر رئيس الجمهورية لتنفيذها قبل نهاية السنة رقمنة الضرائب وأمالك الدولة.. المهلة الأخيرة ■ ترقية الإيرادات للمساهمة في دعم التنمية المحلية



بالرغم من مرور 20 سنة عن بداية تطبيق مشروع عصرنة قطاع الضرائب وأمالك الدولة بإدخال الرقمنة إلا أن العملية تعرف تعثرا ما يستدعي برأي مختصين ضرورة الإسراع في تصميم تطبيقها على المصالح المعنية على اعتبار أنها أساس إصلاح النظام الجبائي.

حياة / ك

بعد إخضاع الجبائية للرقمنة ضرورة، لأنها تساهم في مكافحة التهريب الضريبي وتضمن التدفق المالي إلى الخزينة العمومية، ولذلك جاء التأكيد على أهمية بل ضرورة رقمنة مصالح الضرائب وأمالك الدولة من قبل رئيس الجمهورية خلال اجتماع مجلس الوزراء الأخير، وذلك قبل نهاية 2022.

إدخال الرقمنة في الإدارة الضريبية وربطها بمختلف الإدارات والمؤسسات والبنوك لتبادل المعلومات والقضاء على التهريب الضريبي، تعد ضرورة. حسب الخبراء والمختصين. لأجل ترقية إيرادات القطاع وتمكينه من المساهمة بفعالية في دعم التنمية المحلية.

أكد بوبكر سلامي الخبير في الجبائية والمالية في تصريح له للشعب، أن الرقمنة في قطاع الضرائب وأمالك الدولة متأخرة كثيرا، بالرغم من مرور عشرين سنة عن بداية تطبيقها، وهذا ما كبد الخزينة العمومية خسائر كبيرة، لأن في غياب الرقمنة، المجال مفتوح واسعاً للفساد والتلاعب بالقانون، وإلى غياب التنسيق بين مختلف المصالح في الإدارة الجبائية وأمالك الدولة.

وأضاف المتحدث أنه يصعب العمل كذلك على المكلف بالضريبة، حيث يتعذر ويصعب على هذا الأخير أن يعرف الأملاك وحصرها لغياب بطاقة مرقمنة، وينتج عن كل ما سبق

ولفت المتحدث إلى مسائل أخرى نتجت عن تأخر الرقمنة في هذا القطاع أبرزها المنازعات الجبائية التي تعاني تأخرا كبيرا، قال سلامي إن هناك ملفات كبيرة وكثيرة مكدمسة في مكاتب المصالح الجبائية للمنازعات على المستوى الوطني التي تعتبر عبئا ثقيلا على الإدارة الجبائية من حيث استعمال الموارد البشرية والمالية.

ويرجع سلامي التأخر في تسوية المنازعات الجبائية لعدة أسباب إما تعود لعدم وضوح القوانين أو نقص كفاءة الموظفين أو لعدم معرفة اصحاب هذه المنازعات بأن هناك مستشارين جبائيين يقومون بمتابعة هذه الملفات، كما أكد كذلك على أهمية الرقمنة في القضاء على الضبابية، حتى تكون هناك وضوح الرؤية بالنسبة لموظفي الدولة وللخزينة العمومية.

ذكره نقص التصريحات الجبائية، وذلك لتعثر وصول المعلومة من مصلحة لأخرى، ومن ولاية لولاية ومن المصالح الولائية إلى المصالح المركزية.

وذكر سلامي بمزايا الرقمنة ليس لقطاع الضرائب وأمالك الدولة، وإنما لسبقية القطاعات والفائدة التي تعود على الاقتصاد الوطني، منها أنها تعطي المعلومة الصحيحة في الوقت المناسب، مما يسهل من تحصيل الضرائب والرسوم في أوانها، وتسهل كذلك المراقبة الجبائية.

وقدر المتحدث التسرب الجبائي الناجم عن غياب تطبيق الرقمنة بنحو 50 بالمائة، وهي أموال التهرب الجبائي للتجار والمؤسسات التي تنشط في إطار القانون، بالإضافة إلى الأموال الدائرة في السوق الموازية.

الرئيس تبون يضبط معالم بيان السياسة العامة للحكومة بناء اقتصاد وطني حقيقي وحماية للقدرة الشرائية

حرص رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون خلال اجتماع مجلس الوزراء، على ضرورة أن يراعي بيان السياسة العامة للحكومة، استراتيجية الدولة في النهوض بالاقتصاد الوطني وتعزيز قدراتها المالية من خلال تشجيع التصدير خارج المحروقات كمورد مالية جديدة وترشيد النفقات الحكومية، فضلا عن التزام الدولة المستمر بحماية القدرة الشرائية للمواطنين.

وتأتي تعليمات الرئيس تبون، بعد التعديل الحكومي الذي مس خمس قطاعات حيوية، نهاية الأسبوع الماضي، حيث حرص على تجديد ثقته في وزراء معول عليهم لانعاش الاقتصاد الوطني وتعزيز الأداء الدبلوماسي للحكومة خلال المرحلة القادمة.

واغتتم رئيس الجمهورية، في أول اجتماع ضم الوزراء الجدد، لتجديد تصوره الخاص ببناء اقتصاد وطني حقيقي، يعتمد على الخراطيم الجسيمة في المسمى وإعداد تصورات وتوصيات وطنية وغير مستوردة، لتركيبة كل الجهود لتحقيق الانعاش الاقتصادي والاجتماعي.

ولتزم الرئيس تبون في عدة مناسبات بضرورة إشراك القطاع الخاص في دفع التنمية وعدم الاتكال فقط على الدولة والبنوك العمومية، بتناصه أن الجهود التي تبذلها الحكومة هدفها، بناء اقتصاد وطني خلاق للثروة بعيدا عن متلق الربح الذي طبع اليات التسيير خلال السنوات الماضية.

وسبق لرئيس الجمهورية أن أشار في هذا السياق إلى أن 48% من تمويلات القطاع الخاص تأتي من التفتحات العمومية والبنوك العمومية، وهو ما جعله بحث التعاملين الاقتصاديين على عدم الاتكال على الدولة لتمويل مشاريعهم.

ويأتي ذلك في الوقت الذي تسعى فيه الدولة بسنطة هيكلية إلى تقليص حجم الاستيراد إلى حدود 31 مليار دولار، وهو المبلغ الذي وصل خلال السنوات العشر الماضية إلى حدود 60 مليار دولار، ضمن رقم غير مسبوق كرزى العجز في الميزان التجاري والميزانية، خاصة وأن الإنتاج والتصدير خارج المحروقات لم يتعد حينها عتبة 1.8 مليار دولار والذي كان يعوض بمداخيل البترول.

كما حرص الرئيس تبون، على ضمان متابعة تنفيذ التعليمات والتوصيات التي يصدرها، ميدانها، على غرار قراره باستحداث آلية للمراقبة، على خلفية شكاوى وتقارير أكدت وجود عراقيل حالت دون تطبيق هذه القرارات بسبب تقاعس الجهاز الإداري والممارسات البيروقراطية في البلاد.


وكلف الحكومة في هذا السياق، بالعمل على استرداد آلاف العقارات الصناعية التي تم منحها سابقا ولم يتم استغلالها حتى الآن، والتي تم توزيعها على رجال أعمال ومستثمرين مزعومين بشكل مريب في فترة الحكم البائد. كما كلف رئيس الجمهورية، بوضع مناطق النشاطات الصناعية تحت وصاية وتصريف رؤساء البلديات، لتحديد حاجيات كل منطقة من مختلف الأنشطة، وفتح المجال أمام المؤسسات الناشئة، وإشراك ممثلي المستثمرين وأرباب العمل في كل الهياكل المتعلقة بمرافقة وترقية الاستثمار باعتبارهم شركاء في التنمية وطرفا رئيسيا وفاعلا في النهوض بالاقتصاد الوطني، موازاة مع حماية القدرة الشرائية.




وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



[@MFinance_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



[MFINANCES-CHANNEL](https://www.youtube.com/channel/UC...) وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger